

EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE  
VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	13	15	2	2	0

**Séance du 27 janvier 2021**

- date convocation  
20 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-sept janvier 2021 à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire. Séance à huit clos.

Présent(s) : GOMEZ, BELLEC, LANZA, DELTOUR, VEYRIER, CERNEAUX, BRACHET, DELCUZOUL, DARSEZ, BIROL, BELET, ROBERT, FRANQUE

Absent(s) : -

Absents excusés : FLAUSS - LEMARECHAL

Procurations à : : FLAUSS à VEYRIER - LEMARECHAL à ROBERT

Secrétaire : DELCUZOUL

**Objet** : Demande de subventions dans le cadre de l'entretien et de la sécurisation des rues communales Boltès-Pouzes-Bruyères-combettes-eglantiers. DETR 2021 - Voirie locale  
DCM 2021 01 27 03

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, que la collectivité a une obligation de maintenir en état sa voirie communale.

Après l'avis de la commission « Voirie », monsieur le Maire souligne qu'il est nécessaire d'améliorer la circulation au niveau de certains croisements de rues afin de garantir la sécurité des usagers.

Il propose que deux ilots soient réalisés respectivement au niveau du carrefour « Rue des Boltès/Rue des Pouzes et du carrefour « Rue de la Couffignale/Rue des Bruyères ».

Il est également nécessaire de reprendre le marquage au sol du rond-point situé rue des Combettes et des Eglantiers, ce dernier étant complètement effacé. Dans la continuité de ce rond-point, il est impératif de créer un passage piéton sécurisant la traversée de la route de la gare pour rejoindre le hameau de la Tyère. Cette voie étant régulièrement fréquentée par des écoliers.

Exposé fait, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer.  
Après délibération, le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité, l'entretien et la sécurisation des rues susmentionnées.

Sollicite la subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux 2021 auprès de la Préfecture de l'Aveyron dans le cadre des opérations de « Voirie locale ».

Dit que les dépenses et recettes seront inscrites au Budget primitif 2021, selon le détail suivant :

Montant total HT	3482 € HT
DETR 30%	1044 € HT
FSIL	NC € HT
COMMUNE	2438 € HT

Dit que les travaux d'aménagement s'effectueront durant le premier semestre 2021 pour une durée estimée à 1 mois.

Autorise le Maire à rédiger et à signer tout document relatif à ce dossier.

Résultat du vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire  
Christian GOMEZ

Démateri-alisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 29 janvier 2021

et publication ou notification

Du 29 janvier 2021

Le Maire,

Christian GOMEZ

